

ATELIER CONSEIL – CREER UNE ENTREPRISE

Structurer mon projet de création d'entreprise

(mon projet d'entreprise et moi)

Objectif(s)	Savoir identifier les éléments incontournables, nécessaires à la réalisation de son projet.
Durée	3 H
Public concerné :	Personnes ne connaissant pas les étapes, les ressources pour réussir leur projet de création d'entreprise.
Pré-requis :	Personne ayant un projet professionnel nécessitant le développement de compétences et ayant besoin d'être accompagnées pour trouver la formation adaptée.
Modalité et délais d'accès	<p>Modalité et délais d'accès</p> <p>Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller France Travail, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr</p> <p>Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.</p>
Conditions d'accès	<p>Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par France Travail. Aucun reste à votre charge.</p> <p>Statut :</p> <p>Votre statut au regard de France Travail est inchangé.</p>

Organisation

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

Stratégie pédagogique

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer
-

Méthode pédagogique

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

Modalités pédagogiques

Contenu

Cet Atelier vous permettra de vérifier la faisabilité de votre projet de création/reprise d'entreprise, en :

- Identifiant les étapes de la création ou de reprise d'entreprise.
- Identifiant les ressources et aides que vous pouvez mobiliser
- Priorisant les actions à engager
- Sécurisant votre projet de création ou de reprise d'entreprise

Suivi -Evaluation

A la fin de l'atelier, vous aurez identifié les éléments incontournables à la réalisation de votre projet. Vous aurez recensé les ressources/acteurs à mobiliser pour vous aider sans sa réalisation.

Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.

Préconisations transmises au référent France Travail en termes :

- d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil
- d'auto inscription sur un autre service de France Travail

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité

Lieux d'intervention

Limoges

Contact

05 55 79 06 06 – contact@groupe-fel.fr